

Présentation

Bien chers Confrères,

Durant la session d'été du Conseil, nous avons élaboré le projet d'animation et de gouvernement du Recteur Majeur et du Conseil Général pour le Sexennat 2014-2020. Je vous présente maintenant quelques éléments de lecture pour sa compréhension et son interprétation.

L'écoute

Le projet est né de l'écoute de nombreux interlocuteurs. Il a pris en considération avant tout le rapport du Recteur Majeur, le P. Pascual Chávez, au CG 27 : il y a présenté l'évaluation de la Congrégation, des Secteurs du Conseil Général et des Régions. C'est seulement à partir de la vérification du chemin parcouru qu'il a été possible d'élaborer un projet ciblé.

En outre, le projet du Sexennat s'est situé à l'écoute de l'Assemblée Capitulaire ; celle-ci est l'expression la plus autorisée de la vie et des orientations de la Congrégation. Elle a particulièrement exprimé, à travers les Actes du CG 27, la conscience que la Congrégation avait actuellement d'elle-même, ses attentes, ses défis et ses problèmes, ses perspectives pour le chemin à parcourir.

Le projet est enfin le fruit de l'écoute attentive de la diversité des positions et des perspectives partagées à l'intérieur du Conseil Général. Le premier engagement à la coordination au sein du Conseil Général, voulue par le CG 27, s'est réalisé précisément dans l'écoute réciproque. Cela a permis d'arriver à une vision partagée et convergente des choix à faire. L'on peut dire qu'au Conseil, nous avons vécu une bonne et solide convergence même si dans ce domaine, il y a encore des améliorations à apporter.

Le sujet du projet

C'est la quatrième fois, dans l'histoire de la Congrégation, que le Recteur Majeur et le Conseil Général élaborent le projet du Sexennat. Dans ce projet pour 2014-2020, on a surtout mis en évidence le fait que le sujet du projet, c'est le Recteur Majeur avec le Conseil. On y décrit quel apport le Recteur Majeur et les Conseillers entendent offrir, ensemble et personnellement, au cheminement de la Congrégation, au développement des Secteurs et des Régions.

Ni les Régions ni même les Provinces ne sont donc le sujet ; celles-ci auront leur propre projet pour le Sexennat, qui aura comme référence le CG 27, les conclusions des Visites d'Ensemble et des Visites Extraordinaires respectives. Régions et Provinces peuvent puiser leur inspiration au projet du Recteur Majeur et du Conseil Général, en voyant comment ils ont réfléchi et agi. Elles devront trouver les concrétisations les plus adaptées en tenant compte de leurs situations et de leurs contextes.

Le projet du Sexennat a fait croître le Recteur Majeur et le Conseil comme sujet qui agit d'une manière synodale et collégiale. En syntonie avec la vie de la Congrégation, le Recteur Majeur et le Conseil Général proposent leur apport spécifique au cheminement de tous les Confrères, Provinces et Régions. En même temps, ils apprennent, dans la réflexion commune, à être coresponsables et à converger sur les choix communs. Le cheminement avec l'ensemble de la Congrégation et la convergence au sein du Conseil Général deviennent ainsi des expressions de synodalité et de collégialité.

L'articulation du projet

Les priorités du projet sont les mêmes que celles du CG 27 dont nous avons assumé l'unique point d'arrivée subdivisé en trois parties qui font référence à l'être mystiques dans l'Esprit, prophètes de la Fraternité et serviteurs des Jeunes. Les quatre processus que le projet a choisis sont aussi tirés des douze processus qu'indique le Chapitre Général 27 (CG 27,64, 66,68, 70,72, 74). Enfin, les étapes à franchir du projet ont été déterminées parmi celles indiquées par le CG 27 : celui-ci est considéré comme une « carte » où pouvoir choisir les pas à faire, les plus appropriés et les plus fondamentaux, pour l'action d'animation et de

gouvernement du Recteur Majeur et du Conseil Général ; ces priorités concernent tout le Conseil, le Recteur Majeur et les Conseillers.

Le Conseil Général a indiqué au Vicaire et aux Conseillers de Secteurs les priorités d'intervention. Celles-ci sont à relier au cheminement que la Congrégation a parcouru jusqu'à maintenant, aux demandes du CG 27 lui-même, à mon discours de clôture du Chapitre, aux nouvelles étapes à franchir que demandait le rapport du Recteur Majeur au CG 27, là où l'on parle des objectifs non atteints et des défis ouverts. Ce qui se rapporte au Délégué Central pour le Secrétariat de la Famille Salésienne, outre le Conseil Général, a été pris en considération également par la Consulte de la Famille Salésienne elle-même. De la même manière, le Conseil Général a déterminé ce qui est prioritaire pour l'action des Conseillers Généraux dans l'animation des Régions et des Provinces.

L'essentialité du projet

Il me semble pouvoir dire que le projet de ce Sexennat a une particularité : il a choisi d'aller à l'essentiel. En effet, tout ce que le Recteur Majeur et le Conseil feront durant le Sexennat n'a pas besoin d'être formulé ; ce qui relève du fonctionnement ordinaire n'est pas écrit ; seules les priorités, en fait, ont été soulignées.

L'essentialité du projet nous amène aussi à une simplification de la formulation ; l'on réussit ainsi à mieux comprendre ce qui est important et ce qui est secondaire ; en même temps, l'on réussit à se concentrer sur ce qui est stratégique, sans s'éparpiller. La dispersion, en effet, qui est un risque dérivant également de la complexité des situations, peut-être surmontée précisément par la convergence sur quelques aspects essentiels, prioritaires et communs.

Il faut enfin noter qu'au début d'un Sexennat, on ne peut prévoir les besoins qui pourront surgir dans la vie de la Congrégation, de l'Église, de la société. Un projet doit donc faire place même à l'imprévu et surtout à ce que l'Esprit et les situations voudront bien nous suggérer. C'est pour cela aussi que le projet du Sexennat a choisi d'aller à l'essentiel.

Dans la lecture du projet, vous noterez que ce qui se rapporte à la Pastorale des Jeunes s'avère plus long que le reste ; en particulier, la troisième section concernant les « contextes et secteurs » est la plus abondante. Nous avons examiné la possibilité de réduire cette partie ; mais, selon le Conseiller pour la Pastorale des Jeunes, il était important de la conserver entièrement en l'état, même si sa longueur contrastait de façon évidente avec tout le reste du projet. À son avis, cela aidera à mieux connaître et à mieux concrétiser le « Cadre de Référence de la Pastorale des Jeunes » précisément pour les contextes et les secteurs. En ce sens, nous avons décidé de faire droit à sa proposition, en pensant que les différentes Régions et Provinces y trouveraient également de l'aide pour ce qu'elles auraient considéré utile.

La nouveauté du processus

D'après nous, le processus de formulation du projet du Sexennat qui, comme je le disais, se répète désormais pour la quatrième fois, n'est pas une expérience répétitive. Il s'avère toujours nouveau : nouveaux sont le Recteur Majeur et les Conseillers, nouveaux sont le contexte et les défis, nouvelles doivent être également les réponses. Le partage des intentions et des choix n'est jamais atteint une fois pour toutes ; la convergence est toujours à acquérir. Le travail de formulation du projet nous a aidés à mieux nous connaître et à mieux nous comprendre, à exprimer nos sensibilités, à discerner, à croître en fraternité, en compréhension et en communion.

Le souhait que j'adresse à vous tous est que vous puissiez grandir dans le partage, dans la convergence, dans la communion, dans vos processus de planification, avec la présence animatrice de l'Esprit Saint et le soutien de Notre-Dame Auxiliatrice. Nous pourrions ainsi « marcher ensemble » en ce Bicentenaire de la naissance de Don Bosco.

Affectueusement,

Père Ángel Fernández Artime
Recteur Majeur